

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES  
INONDATION DU VAL DE CHER

Carte de zonage réglementaire

Document projet  
V2 - Octobre 2024

Direction Départementale des  
Territoires de l'Allier

Approbation  
le  
par arrêté préfectoral  
N°

Echelle : 1/5000

octobre 2024



Service  
Aménagement & Urbanisme  
Durable des Territoires  
Bureau Prévention des Risques  
51, Boulevard Saint-Exupéry  
CS30110 - 03403 Yzeure Cedex



Légende

Zonage réglementaire

- GE
- Zone PU Modéré
- Zone PU Fort
- Zone PU Très Fort
- Zone U Modéré
- Zone U Fort
- Zone U Très Fort
- Isocote de la crue de référence
- enveloppe crue exceptionnelle
- Cadastre (Juillet 2023)

